

WORLD HEALTH  
ORGANIZATION

REGIONAL OFFICE FOR THE  
EASTERN MEDITERRANEAN

الهيئة الصحية العالمية  
المكتب الإقليمي لتشرق البحر الأبيض

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTE

BUREAU REGIONAL DE LA  
MEDITERRANEE ORIENTALE

COMITE REGIONAL DE LA  
MEDITERRANEE ORIENTALE

Douzième Session

Point 10 (c) de l'Ordre du jour

EM/RC12/6  
le 16 août 1962

ORIGINAL: ANGLAIS

USAGE ET ABUS DES REMEDES

## USAGE ET ABUS DES REMÈDES

"Dans l'opium, ce qui mène l'organisme à la mort est d'ordre euphorique ... euphorie supérieure à celle de la santé. L'opium éliminable adoucirait les mœurs et causerait plus de bien ... Il est dommage qu'au lieu de perfectionner la désintoxication, la médecine n'essaye pas de rendre l'opium inoffensif."

Jean Cocteau

L'histoire des remèdes est, certes, fascinante. Aussi vieille que la longue histoire de l'humanité, dont elle est contemporaine, elle ne reflète pas seulement le rôle décisif des remèdes dans l'Histoire, mais - fait non moins significatif - elle relate également et dramatise leur rôle accessoire dans l'évolution de la vie sociale, culturelle et spirituelle de l'homme, notamment par rapport à certains faits historiques qui, commençant comme des causes et finissant comme des effets, en cycles récurrents, ont contribué à tracer le cours de la destinée humaine. A vrai dire, l'histoire des médicaments est une récapitulation de l'histoire de la culture humaine, ainsi que de ce qu'elle contient de rationnel et d'irrationnel. Elle retrace et enregistre l'aventure de l'homme dans l'inconnu; elle illumine le chemin où il s'avance dans le spirituel et le matériel; elle dépeint à grands traits ses tâtonnements et ses erreurs, dans sa recherche avide de l'idéal, et décrit sa tentative de conquérir la nature et de dominer ses propres craintes. Elle révèle, en outre, l'étendue de sa fantaisie et les créations de son imagination. Enfin, l'étude des médicaments se confond avec l'étude des institutions humaines, avec leurs débuts polymorphes, avec leurs métamorphoses, leur différenciation, leur diffusion et leur décadence.

Cependant, dans le domaine spécifique de la médecine, l'action psychologique des remèdes, indépendamment de leur action physique, était connue depuis les temps les plus reculés. Elle était utilisée comme moyen thérapeutique par les prêtres-médecins de l'Égypte ancienne. La découverte en a été facilitée par les tendances animistes de la pensée, et par la croyance répandue en un monde d'esprits et de forces occultes, qui a dominé l'homme de l'antiquité. Il n'est pas surprenant qu'elle ait été interprétée comme la manifestation d'un pouvoir magique contenu dans les médicaments. La même tendance d'esprit a abouti à la découverte de l'idée de prévention au moyen de sacrifices et d'offrandes pour apaiser ces mêmes forces spirituelles. La notion d'un pouvoir psychologique inhérent aux remèdes, comme toutes les manifestations de cette nature, est

demeurée stéréotypée et rigidement rituelle jusqu'à ce que Rhazès, le grand médecin islamique de la Perse (IXe - Xe siècle E.C.) eût cristallisé cette conception dans son aphorisme: "Hâtez-vous d'employer les nouveaux médicaments tant qu'ils sont efficaces", - interprétation qui a ouvert le champ à de nouvelles possibilités d'application pratique. L'aphorisme de Rhazès est confirmé par notre expérience d'aujourd'hui. A la lumière de cette parole, il est possible de comprendre comment les nouveaux médicaments ont réussi à maintenir l'équilibre moral et de bien-être d'hypocondriaques, par le remplacement périodique d'un tranquillisant déjà utilisé par un nouveau produit faisant son apparition sur le marché.

Les effets secondaires des médicaments ont été salués comme des oracles et considérés comme des augures de succès, pour renforcer les réactions psychologiques, favorables au moral, obtenues du traitement. Cette pratique, en honneur dans l'antiquité, était peut-être plus subtile, dans la manière de procéder, que l'emploi du tartre stibié par Sir Samuel Baker, voyageur et explorateur de l'Afrique, au siècle dernier. Bien que Sir Samuel ne fût pas médecin, il avait, des besoins et des problèmes humains, des aperçus meilleurs et plus profonds qu'un homme de l'art. Sir Samuel prescrivait le tartre stibié à tous les malades, pour provoquer un vomissement, - manifestation dont il avait soin de les prévenir. Pour les malades, sa prédiction était élevée à la hauteur d'un oracle, et sa réalisation prouvait la valeur de son oeuvre. Son succès fut immense, et "la potion de l'Anglais barbu" devint proverbiale. La nature des événements et l'atmosphère psychologique de l'époque se prêtaient parfaitement à une telle pratique.

C'est à Babylone que les médicaments sont devenus l'instrument traditionnel de la magie en même temps qu'une partie importante du décor dont elle s'entourait. Dans la pratique, ils étaient devenus inséparables de l'élément doctrinal et de l'élément rituel. Les drogues hallucinatoires aussi bien que les drogues euphoriques affectant la disposition d'humeur, aux effets rehaussés par le phénomène collectif inhérent à la dynamique des foules, étaient utilisés et organisés dans le culte, tout en étant accompagnés d'un certain cérémonial. Les visions ainsi engendrées étaient considérées comme une communication avec les dieux et le monde surnaturel des esprits, d'où le caractère mystique et pieux qu'on leur attribue. Pour cette raison, les remèdes psychotropiques ont officiellement acquis droit de cité comme moyens sacrés de divination, de prophétie, de clairvoyance et de communication avec les esprits

suprêmes qui nous gouvernent et qui influent sur le cours de la destinée humaine. L'emploi des remèdes est ainsi devenu synonyme de dieux, d'esprits et de forces surnaturelles dont on pouvait se concilier les faveurs, par des moyens pieux, pour le profit de l'homme.

Par la suite, les drogues ont été utilisées par les mystiques pour faciliter l'extase et en intensifier l'effet. L'exaltation perceptive et le ravissement ainsi engendrés ouvraient la voie à des transformations mystiques qui avaient de profondes répercussions sur les domaines religieux. En vérité, l'exaltation déclenchée par les drogues est difficilement discernable de l'extase spontanée, et l'étroite identité de l'état provoqué par les drogues, avec l'état mystique, surtout dans les manifestations visionnaires communes, dans la notion de temps et d'espace, dans la dépersonnalisation (perte de sa propre identité par identification ou autrement) et dans l'intensification d'un état d'esprit caractéristique aussi bien du premier cas que du second, sont des phénomènes tellement semblables, que l'un tend à imiter l'autre.

En ce qui concerne le khat, le mescal, le hachiche, et peut-être aussi d'autres drogues, leurs effets - l'Histoire l'atteste - sont devenus une source de valeurs esthétiques et morales ainsi que d'inspirations et de significations mystiques. Pour le mystique, la sensation assumait un tel caractère de réalité et devenait si dominante, que le sujet pouvait affirmer l'existence d'une intervention d'essence divine et bienfaisante, ayant amené à la découverte de ces drogues. On a soutenu que cette inspiration divine a été tout d'abord révélée aux mystiques comme une bénédiction, pour donner plus de force à leur message divin.

L'emploi de ces drogues dans le passé était strictement rituel, et les occasions où l'on y avait accès étaient limitées à certaines cérémonies, cependant régulières et fréquentes. Au cours de cet usage rituel, le magicien, ses acolytes religieux et le public participaient au même titre, comme un seul groupe officiant. Le phénomène collectif du groupe tendait à favoriser l'effet de la drogue et à faire de l'état d'hallucination visionnaire un archétype. En outre, la dynamique collective, en neutralisant l'élément individuel, accentuait certains éléments fondamentaux, dont les images devenaient universelles. De la sorte, l'essence de la sensation éprouvée s'identifiait avec le groupe, séparément et collectivement. Le recours rituel à ces drogues était ainsi considéré comme une pieuse fonction collective de l'ordre le plus élevé. A cet égard,

notre expérience se trouve concorder avec les constatations faites au sujet de l'alcool et des cérémonies où les participants se réunissent pour boire, - selon lesquelles ce sont peut-être ceux qui ne participent pas à ces réunions qui sont les anormaux, c'est-à-dire que boire est notre expression de normalité et l'abstention de boire est une expression d'anomalie. Les buts de ces cérémonies étaient biologiques et utilitaires. C'étaient des moyens et des instruments permettant de faire des projets et de prévoir des événements futurs, et "un homme averti en vaut deux". Par ailleurs, ces anticipations tendaient à aviver un sens de l'optimisme et un sentiment de puissance. Elles favorisaient également l'initiative et inspiraient l'action à entreprendre pour faire adéquatement face à l'avenir. En outre, ces réunions étaient marquées du sceau de la dévotion, de la piété et de la religion, étant considérées comme des heures d'association avec les dieux et les esprits ancestraux. Voici pour l'élément doctrinal. Quant à l'aspect rituel, il donnait lieu à des activités du type a-réactionnel, qui leur permettait d'extérioriser leurs craintes et leurs anxiétés par des techniques dramatiques de caractère collectif. Qu'il me soit permis de dire encore une fois que ces cérémonies avaient une valeur de survivance pour la collectivité. De plus, elles constituaient les techniques collectives d'adaptation sociale. C'étaient les seuls moyens de protéger et développer ses institutions, notamment la santé. Ces cérémonies étaient organisées à l'occasion de deuils, de guerres, etc., comme une préparation à des épreuves, réelles ou imaginaires. De là leur caractère biologique.

#### La notion de toxicomanie

Il convient de souligner ici que la notion de toxicomanie, telle qu'elle est connue de nos jours, est plutôt de création récente, et qu'il n'en existait officiellement aucune trace, sous cette forme, avant 1911. D'ailleurs c'est en 1920 que des mesures destinées à combattre la toxicomanie ont été appliquées, pour la première fois, en Grande-Bretagne.

La notion la plus ancienne de ce qui, par la suite, s'est confondu avec la toxicomanie, a commencé à être vaguement conçue vers la fin du dix-huitième siècle. Même en remontant loin dans le passé, l'impulsion été donnée par des considérations commerciales, plutôt que sanitaires et sociales. Peut-être la déclaration de Warren Hastings, premier gouverneur de l'Inde, en 1788, a-t-elle été le point de départ de cette conception

et de ses premières manifestations. Warren Hastings avait déclaré: "L'opium est un pernicieux article de luxe, qui ne doit être autorisé que pour le commerce extérieur seulement". En revanche, aux Etats-Unis, une prise de conscience ne s'est fait jour à cet égard qu'après l'annexion des Philippines, en 1898. Néanmoins, rien n'a été réalisé jusqu'à ce que la Conférence internationale de l'Opium se soit réunie à la Haye, en 1911-1912. C'était la première conférence en son genre. Durant cette conférence, l'opium, en tant que cause de toxicomanie, a été considéré par rapport aux importants critères des facteurs sociaux et sanitaires. Auparavant, les principales préoccupations se concentraient sur le commerce et le monopole de l'opium. Les premières mesures destinées à donner suite aux résolutions de la Conférence de La Haye ont été prises à Versailles, lorsque "les recommandations de la Haye ont fait partie du traité de paix, et que les nations adhérentes se sont engagées à élaborer des lois sur les drogues dangereuses sous examen".

La première "Loi sur les Drogues dangereuses" a été promulguée en Grande-Bretagne en 1920. A vrai dire, le "Shorter Oxford Dictionary" nous apprend que le mot "toxicomane" a été employé pour la première fois, dans son acception technique, à propos des drogues, en 1909.

Il est, par conséquent, évident que la notion de toxicomanie est récente, qu'elle n'existait pas dans le passé, et que c'est au commerce international en voie de développement qu'elle doit sa naissance et l'impulsion qu'elle a reçue. Cependant, par la suite, sous l'effet des changements dans l'échelle des valeurs et le mode de vie traditionnel, joints à la création de nouveaux besoins, les drogues ont paru anormales dans leur contexte. Ainsi, leur fonction institutionnelle s'en est trouvée sérieusement affectée. En fait, elles se sont trouvées dénuées de fonction, comme l'appendice qui, dans le cours de l'évolution, a perdu sa fonction et dont l'ablation s'impose puisqu'il est devenu superflu et même dangereux.

La notion de toxicomanie a incontestablement apporté une notable contribution au domaine économique et social aussi bien qu'au domaine préventif de la santé. Mais elle n'a pas été complètement bienfaisante. Elle a même été préjudiciable à certaines sociétés où, en l'état des connaissances limitées et des préjugés de l'époque, plusieurs produits et médicaments inoffensifs étaient considérés dangereux pour la santé. L'effet n'en était pas salubre sur le public, parce que le fait de croire à la nocivité d'une

chose peut la rendre effectivement nuisible. Même de nos jours, la notion de toxicomanie se présente sous un aspect international, particulièrement par rapport aux pays producteurs, ce qui va fortement à l'encontre de ses propres buts. Dans plusieurs civilisations, les peuples se sont adonnés à certaines drogues dont l'usage a fini par s'implanter avec la force d'une institution. Il n'y a aucune preuve que ces drogues aient provoqué une sérieuse rupture dans le mode de vie national de ces peuples, jusqu'au moment où l'influence internationale grandissante s'est fait sentir sur leur civilisation. Sous l'influence des facteurs sociaux et économiques, joints à la pression toujours plus accentuée de l'opinion internationale, un antagonisme est né entre les drogues et la culture. Dans notre étude de la hiérarchie sociale et de la manière dont elle peut influencer certains phénomènes symptomatiques dans le cas de l'alcool et du hachiche, nous avons été évidemment amenés à la conclusion que l'étiologie de certains symptômes provoquant l'incapacité chez les toxicomanes peut être essentiellement une fonction (c'est-à-dire une réaction et un produit) de la hiérarchie sociale, agissant selon les codes légaux et moraux en vigueur, et dans le cadre du concept valeur-jugement. En d'autres termes, les facteurs causatifs qui sont à l'origine de ces symptômes ne prennent pas naissance dans la drogue elle-même. Du point de vue physiologique, ils sont artificiels. Les conséquences qui en découlent sont immenses. Ceci signifie, par exemple, que si les gouvernements ou nous, médecins, décrétons péremptoirement, catégoriquement et une fois pour toutes, qu'une certaine drogue engendre la toxicomanie, l'assertion est en soi suffisante pour investir la drogue d'un pouvoir maléfique, virtuel et psychologique, même en l'absence complète de toute action de cette nature dans la drogue. Le tout est psychologique et illustre encore une fois l'influence des idées et leur pouvoir de suggestion. Ceci réaffirme en vérité l'influence puissante de l'esprit sur le corps. L'histoire du café et du tabac le démontre éloquemment.

La question se pose de savoir pourquoi l'usage rituel de la drogue dans le passé était bienfaisant et dénué de danger ? A ceci on répondra que l'usage rituel était regardé comme un geste de piété et un acte utile à la collectivité. De plus, la cérémonial rituel donne à la célébration une physionomie qui lui enlève tout caractère personnel. Enfin, c'est comme un moyen plutôt que comme une fin que l'on recourt aux drogues dans les cérémonies rituelles. C'est là précisément que réside l'importante différence entre le toxicomane qui fait usage de la drogue en tant que fin et le ritualiste qui la considère comme un moyen. Dans le premier cas, elle démoralise, alors que dans

le second, elle relève le moral, à cause de ses valeurs communautaires. Des études comparées, entreprises par rapport à l'alcool, ont démontré que, dans certaines sociétés africaines vivant sous le régime de la tribu, l'usage rituel de l'alcool dans des cérémonies collectives, était en vérité un indice d'adaptation sociale. Ceux qui n'y participaient pas étaient peut-être des maladaptés.

Dans un autre milieu, où l'alcool était banni et strictement prohibé pour des motifs religieux, le buveur clandestin présentait le problème le plus difficile en thérapie, et d'après l'expérience de ce Bureau, il était nécessaire de commencer par en faire un buveur franchement déclaré, avant que la thérapie ne devint efficace. C'était là une condition absolument inévitable.

#### Trafic et consommation

Qui commence comme trafiquant finit comme consommateur.

L'expérience de ces dernières années a démontré que nul pays ne peut être à l'abri de la toxicomanie, bien qu'il soit possible qu'une certaine drogue puisse ne pas agréer au goût et au tempérament de la population, mais ceci ne doit pas être interprété comme un signe d'immunité de la population contre la tentation de la drogue. De telles idées sont dangereuses, car elles pourraient faire négliger les précautions. A titre d'exemple, nous dirons que le fait pour le hachiche de n'avoir pas séduit une certaine collectivité, ne signifie pas que l'attitude de cette collectivité doive être la même à l'égard des nouvelles drogues. L'avènement de l'héroïne, par exemple, a abouti, dans le cas des trafiquants de hachiche, longtemps à l'abri de la tentation de cette drogue, à une grave héroïnomanie. Il y a là une réelle menace pour les pays trafiquants. Une autre conclusion à tirer est que les efforts nationaux tendant à combattre la toxicomanie de devraient pas se confiner aux problèmes immédiats du moment, mais s'étendre plus loin encore, au domaine international, car le danger encore virtuel peut devenir une réalité. En effet, la législation contre l'opium, en Grande-Bretagne, a été renforcée dans un but international, bien qu'à l'époque cela ne fût motivé par aucune cause d'ordre national.

#### Tranquillisants et barbituriques

Si grands ont été les progrès réalisés en chimie, que des médicaments se sont multipliés avec une rapidité devant laquelle le médecin se trouve désarmé. Plus sérieux encore est le fait que quelques-uns de ces médicaments n'avaient pas été suffisamment mis à l'épreuve, ni fait l'objet d'essais biologiques; les effets qu'ils finissaient par produire à la longue n'avaient pas

été expérimentés, et le résultat en était que, de temps à autre, on se trouvait en présence de graves complications. Il en est particulièrement ainsi dans le domaine des tranquillisants. De plus, et ceci a son retentissement sur la pratique hospitalière, le médecin ayant, par exemple, à s'occuper de nombreux malades dans son service de consultations externes, peut éprouver des difficultés à faire face convenablement à la situation, en raison du facteur temps. Aussi, le recours à ces remèdes, en raison de leur effet tranquilisant est devenu inévitable. En outre, le public est systématiquement la dupe des prétentions extravagantes de la publicité - procédé toujours considéré comme parfaitement régulier par les maisons pharmaceutiques - au point que le malade, sur la foi d'une documentation puisée aux annonces glanées dans la presse, a fini par adopter des opinions bien arrêtées. Nombreux sont les malades qui, aujourd'hui, insistent sur un certain remède plutôt que sur un autre, et, dans l'exercice privé de la médecine, le praticien peut souvent faire preuve de complaisance à cet égard.

En fait, et en toute justice, on doit affirmer que ces tranquillisants ont fait beaucoup de bien, comme dans le cas des hypocondriaques, cités dans les annales de cette civilisation depuis les temps les plus reculés. Certaines catégories, comme celles des gastro-intestinaux, des sujets en proie à la libido, sont même culturellement caractéristiques. Un changement régulier de médicament chez ces malades, a amélioré leur efficacité sociale et prolongé pour la première fois leur capacité de travail. La durée d'efficacité attribuée à certains de ces tranquillisants, dans la Région, ne dépasse pas une année, car aussitôt après, une autre formule qui s'y apparente fait son apparition sur le marché et se substitue à la précédente. Les maisons de produits pharmaceutiques connaissent bien ce besoin psychologique et apportent beaucoup d'ingéniosité à le satisfaire. Ceci a été salutaire aux hypocondriaques, en leur permettant d'assurer leur équilibre émotif par un traitement périodique. L'importance de ce fait ne saurait être surestimée dans une civilisation où l'hypocondrie est tellement répandue.

Les tranquillisants ont contribué à la stabilisation et à la socialisation de plusieurs malades chroniques dégénérés, en traitement dans les hôpitaux. Ils ont permis à bon nombre d'entre eux de suivre un traitement extra-hospitalier, ce qui s'est traduit par une diminution sensible du coût du traitement. Ceci est particulièrement évident dans le cas du type agressif, irritable, dont le traitement à domicile exige beaucoup de sacrifices et entraîne certains risques. Quelques-uns de ces malades ont été normalisés et mis à même de prendre soin d'eux-mêmes. Ainsi, les tranquillisants ont

contribué à diminuer l'état de surmenage et de tension qui pesait sur la famille et la collectivité, ce qui, par voie de conséquence, a amené un heureux revirement de l'attitude du public envers les maladies mentales. Précisons toutefois que l'usage des tranquillisants ne date pas d'hier, mais qu'il a déjà été consacré par le temps. On ne sait peut-être pas assez, par exemple, qu'Avicenne, le grand médecin islamique de la Perse (Xe siècle E.C.), a énergiquement préconisé l'emploi de la Raulfia Serpentina (dont est extrait le Serpasil), pour soigner les symptômes aigus de troubles mentaux. Récemment, le Dr Prince, au Nigeria, a fait analyser un spécimen de racine utilisée par les guérisseurs pour soigner les cas d'aliénation mentale. Ce que l'analyse a révélé était nettement un médicament du groupe des tranquillisants.

L'abus des tranquillisants naît surtout du fait qu'ils sont parfois employés au petit bonheur. Même quand ils les prescrivent à juste raison, plusieurs médecins ignorent que le remède devrait être longtemps appliqué avant de donner des résultats, notamment dans les cas chroniques. Les meilleurs résultats semblent être obtenus dans certains cas de tension, de surexcitation, d'agitation et de comportement agressif, quel que soit le contexte où ils se manifestent. Les indications devraient, par suite, être basées sur des critères symptomatiques plutôt que diagnostiques. L'intoxication par les tranquillisants n'est pas très commune, mais toute opinion formulée sur la question se prête à la discussion et à la controverse, en raison de la grande diversité des points de vue exprimés. Indéniablement, la question comporte une difficulté inhérente, la notion tout entière de la toxicomanie reposant principalement sur des critères sociaux plutôt que médicaux. La définition de ce qui est toxicomanie de ce qui ne l'est pas doit être énoncée, surtout, par rapport au point de vue social, qui naturellement, est d'une nature très différente d'une culture à une autre. La définition de la toxicomanie ne semble pas satisfaisante dans sa forme actuelle. Le hachiche, par exemple, ne répond pas aux principaux critères contenus dans les définitions.

La définition de Halbach\* est peut-être, jusqu'ici, la meilleure. Il résume la toxicomanie en quatre points:

1. un désir invincible ou un besoin (obligation) de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens;
2. une tendance à augmenter les doses;
3. une dépendance d'ordre psychique (psychologique) et, généralement, physique à l'égard des effets de la drogue;
4. effet préjudiciable à l'individu et à la société.

---

\* "L'opium, stupéfiant No 1", dans Santé du Monde, magazine de l'Organisation mondiale de la Santé, janvier - février, 1962

Dans le concept historique, il faudrait également prendre en considération l'aspect géographique et international de la question. Il est indispensable de souligner l'importance des facteurs accidentels, à cet égard. Dans l'Histoire, certains accidents ont joué un rôle décisif dans le changement des destinées. Il est vrai que les réactions de dépendance, provoquées par les tranquillisants, ne sont pas rares, surtout chez les maladaptés, incapables d'assurer leur équilibre d'une manière permanente sans recourir à des drogues ou à des moyens institutionnels, comme la religion. Certains types de psychopathes, de neurasthéniques et d'invalides chroniques, sujets à l'anxiété ou à de la dépression, ainsi que les hypocondriaques, en sont des exemples. Dans ces conditions, l'état du patient peut engendrer une profonde perturbation pour lui-même, pour sa famille et pour la collectivité, surtout dans le cas des psychopathes agressifs. Plusieurs sont d'avis qu'en de telles circonstances, l'usage continu de tranquillisants est pleinement justifié, qu'il y ait ou non toxicomanie. Après tout, l'épileptique est astreint à la nécessité de recourir aux barbituriques, parfois pour le restant de son existence. Néanmoins, il ne saurait être question de toxicomanie dans son cas, bien que sa santé et son équilibre dépendent largement de la drogue. A ce propos, signalons que nous n'avons jamais observé une toxicomanie des barbituriques chez des épileptiques ou des narcoleptiques sevrés de la drogue. Il est fréquent de constater qu'ils sont vivement désireux de cesser l'usage de la drogue. D'après notre expérience, quand le sevrage s'opère de la manière appropriée, les épileptiques ne manifestent jamais un désir ardent pour la drogue, mais des symptômes graves peuvent s'observer si la drogue n'est pas graduellement réduite en fractions, échelonnées sur la période d'un an, avant sevrage complet.

Dans cette Région, des changements rapides dans les aspects sociaux, économiques et culturels de la vie ont donné naissance à des situations où la santé et la stabilité sont de plus en plus mises à l'épreuve. Par ailleurs, les événements politiques ont eu tendance à favoriser chez les masses un sentiment de conscience de soi, qui, à son tour, a affaibli la résistance aux chocs émotionnels communs, contribuant ainsi à propager les maladaptations d'un caractère social et sanitaire. Celles-ci ont même abouti à des difficultés émotives et de comportement, susceptibles de désavantager la collectivité dans la lutte qu'elle livre pour atteindre ses buts. Mais ces manifestations sont certainement physiologiques et non pathologiques; elles sont, dès lors,

justifiées et compréhensibles. Répétons que, dans ce cas spécifique, l'éducation sanitaire peut obtenir un grand succès si elle est judicieusement dispensée. Néanmoins, en pareille situation, le public, en quête d'un soulagement, peut recourir aux drogues. Il est vrai que l'administration de tranquillisants faite avec discernement, pourrait aider bien des gens, surtout s'ils y sont prédisposés par leur constitution, à traverser cette phase critique, qui est du reste transitoire. Les tensions réactionnelles associées à de telles périodes présentent des caractéristiques collectives et semblent affecter les individus en secouant leur instinct grégaire. Il est possible que la nature grégaire ou collective de ces tensions transitoires explique pourquoi elles tendent à réagir si dramatiquement à l'éducation sanitaire, laquelle agit par l'affiliation à des groupes. A vrai dire, certains psychopathes égotistes tendent à y échapper complètement. Au cours de ces dernières années, des esprits alarmistes ont fait beaucoup de mal à la santé nationale en dénaturant ces tensions et en multipliant inconsidérément des avertissements concentrés sur les tranquillisants et sur le risque de toxicomanie qui y est inhérent. Selon nous, quelques-uns des cas de prétendue barbituromanie étaient iatrogène. La dépendance envers la drogue était d'ordre psychologique et non physique, et largement imputable, du reste, à la presse et à l'information populaire. En pareils cas, nous ne devrions pas hésiter à recourir aux barbituriques quand leur usage est indiqué, mais en nous rendant pleinement compte du fait que leur généralisation doit nécessairement comporter des mesures particulières, dictées par le souci d'une éducation sanitaire qui doit en accompagner l'usage. Il convient de préciser que les risques de toxicomanie sont faibles, car la crainte de la toxicomanie, travaillant l'esprit du public, peut être un facteur déterminant de manifestations de toxicomanie, même avec des drogues inoffensives. Les malades par constitution peuvent s'attacher à n'importe quel produit, et il peut paraître étrange que certaines personnes soient adonnées aux inhalations d'éther. Vraiment, la réalité est parfois plus étrange que la fiction.

Un des dangers des tranquillisants, chez certains sujets déprimés et atteints d'inhibition, est d'accentuer la tendance au suicide. Mais ici le blâme ne retombe pas sur les tranquillisants, mais sur l'abus qui en est fait.

#### Remèdes psychotropiques\*

L'usage de ces remèdes se propage parce qu'ils satisfont les besoins essentiels de la vie moderne. Un des mobiles de la civilisation est de stimuler la recherche du bien-être et du bonheur. Tel est le but avoué de la

---

\* Remèdes qui stimulent le système nerveux et engendrent une sensation d'euphorie et de bonheur et font de l'individu un être socialement plus utile.

technologie, science et art du progrès. Améliorer les conditions d'existence, du point de vue de la civilisation, consiste à donner plus de bonheur et de bien-être. Mais les instruments technologiques et scientifiques de la civilisation ont fait échapper les moyens techniques au contrôle de l'homme, et sont devenus un risque pour leurs propres objectifs. De plus, et par voie de conséquence, certaines répercussions, dynamiques par nature, naguère imprévues, ont modifié l'évolution des relations sociales, mais pas à leur avantage. Par suite, le sentiment d'anxiété et d'insécurité est devenu fréquent parmi les gens. Certains remèdes psychotropiques produisent un effet sensationnel en transformant les problèmes émotifs de la vie moderne, en rétablissant chez le sujet l'harmonie et l'équilibre émotif. C'est là précisément le secret de l'attrait qu'ils exercent.

L'usage des remèdes psychotropiques a engendré de graves problèmes, tout à fait hors de proportion avec la nature de l'action produite par ces remèdes. Ceci est largement dû à l'élément humain. De plus, les facteurs iatrogènes, ainsi que l'attitude publique et officielle, ont créé un tableau indûment sombre, qui est en soi contraire à une réelle santé mentale. Chez l'être vulnérable, ces remèdes peuvent déclencher des réactions aux proportions psychotiques. Mais le sujet vulnérable est susceptible même à des facteurs qui pourraient être insignifiants. Nous avons vu prescrire quelques-uns de ces remèdes en doses assez fortes, pendant des années, sans complications graves. Il est vrai que ces remèdes peuvent constituer un risque dans certains pays de la Région, où ils peuvent remplacer les médications classiques, parce qu'ils sont supérieurs et, peut-être, plus raffinés et plus adaptés à l'homme d'aujourd'hui. A cet égard, des idées erronées dues aux influences iatrogènes, ou reflétées par les attitudes de la collectivité populaire ou celle des autorités, peuvent être cause de réactions étrangères, susceptibles d'éclipser l'action de la drogue. Des mesures sévères contre le hachiche, appliquées dans certains pays, ont produit des réactions psychologiques qui se sont révélées plus graves que la drogue même. Dans certains pays, la crainte d'être décelés, qui hante les hachichomanes, peut être cause d'un état de grave surexcitation et de réactions de panique, tout à fait étrangers à la nature du hachiche. Dans les réactions paranoïaques associées à l'usage habituel et prolongé des remèdes psychotropiques, la contribution des facteurs constitutionnels chez l'individu n'est pas moins important que l'effet cumulatif de la drogue.

La Thalidomide et les monstruosités chez les enfants\*

Il faudrait dire quelques mots de ce nouveau tranquillisant, connu dans le commerce sous le nom de Distaval. Ce produit a eu des conséquences graves sur les femmes enceintes, auxquelles il a été prescrit pour ses effets sédatifs. Depuis 1961, les rapports ont indiqué que le Thalidomide peut provoquer des malformations et de graves monstruosités chez les enfants, quand il est administré à des femmes enceintes, surtout au cours du premier trimestre.

L'état du sujet atteint un tel degré de gravité et les effets produits sont si fréquents, que les cas de dépression nerveuse se sont multipliés. Cette situation peut parfaitement avoir d'importantes conséquences dans le domaine de l'avortement légal et de ses indications. Bien qu'interdit dans plusieurs pays, il est toujours à craindre que ce produit ne continue pour quelque temps à demeurer en circulation dans certains secteurs où l'attention du public n'a pas encore atteint un haut degré de vigilance, ou bien encore où le contrôle exercé sur les médicaments est relâché et inefficace. Il est vrai que, dans certains pays où les nouveautés en médecine ne sont pas régulièrement suivies, l'usage de ce remède peut, pour quelque temps, passer inaperçu. Le grand nombre de produits pharmaceutiques qui font leur apparition sur le marché, sous le couvert du système actuel de licences, peut conduire la race humaine à une situation biologique posant un problème aussi difficile que celui de la retombée atomique. L'effet génétique de ce produit est encore inconnu, et il n'est pas possible pour le moment de savoir si son usage peut se traduire par des conséquences quelconques, immédiates ou lointaines, sur le gène male.

Bien que les effets physiques de ces remèdes sur les enfants soient de plus en plus connus, il se peut que les effets psychologiques, chez les sujets qui échappent à leurs effets physiques et atteignent l'âge mûr, ne puissent être ni décelés ni prédits. Ils peuvent peut-être donner naissance à un type dans le genre du Dr Jekyll et de Mr Hyde. La science attend un Darwin ou un Saint-Hilaire du siècle présent, dont le génie puisse éclaircir ces phénomènes de la nature. C'est un problème dont la solution pourrait donner à l'humanité un siècle d'avance. C'est la manière de la nature de faire progresser la science.

---

\* Voir annexe pour note historique

ANNEXE

Les monstruosités ont retenu l'attention de l'homme depuis les temps les plus reculés. On en trouve des preuves évidentes dans les centaures de la mythologie grecque et les représentations données des dieux de l'ancienne Egypte, comme Thot, formé d'une tête d'ibis et d'un corps humain, Kheper, le dieu à tête de scarabée, et Anubis, à tête de chacal. Dans le domaine de l'art, la tératologie a joué un rôle important comme source d'inspiration. Cherchant à déterminer les causes profondes de ces anomalies, un célèbre écrivain du Moyen Age\* dit qu'elles étaient interprétées comme des divinations et considérées comme de mauvais présages et des exemples de la colère divine, ou même une glorification du Tout-Puissant. On imaginait qu'elles étaient le résultat de la bestialité et d'autres formes analogues de perversion sexuelle, communément répandues alors. Selon Paré, il est né, en 1493, des relations d'une femme avec un chien, une créature qui, par ses extrémités supérieures, ressemblait à sa mère, alors que, par ses extrémités inférieures, elle tenait de son père. Rhodiginus cite le cas d'un berger qui avait eu commerce avec une chèvre et l'avait fécondée, de sorte qu'elle mit au monde une bête dont la tête ressemblait à celle du père, mais dont les extrémités inférieures étaient celles d'une chèvre. La ressemblance avec le père était si frappante, que le bouc du troupeau reconnut l'enfant.

---

\* Cité de l'ouvrage "Anomalies and curiosities of medicine" (anomalies et curiosités de la médecine), par Gould et Pyle, 1896.